

Un drame fut provoqué par une rivalité « spéciale »

Ses circonstances restent bien mystérieuses

Paris, 29. — Ce matin, à 5 heures, un individu se présentait à l'hôpital Lariboisière, demandant à être hospitalisé. Il se plaignait de douleurs à la tête. Examiné aussitôt, il fut reconnu qu'il avait reçu un coup de revolver et qu'une balle était logée dans la boîte crânienne.

Interrogé, il raconta qu'il demeurait 55, rue Rochefort, où il habitait avec un de ses amis. Il prétendait avoir été réveillé brusquement par l'effet des coups de feu qui se succédaient à la tête. La police, immédiatement prévenue, se transporta au domicile indiqué par le blessé.

On trouva un second individu, dont on ne put que constater les décès, consécutif à un coup de feu.

Le premier individu, interrogé à nouveau, a maintenu sa première version.

Les magistrats ont identifié la victime Albert Pain, âgé de 20 ans, que l'on a trouvé mort à son ami Gabriel Monsallier qui a été blessé. Le juge d'instruction a saisi sur la cheminée de la chambre, une lettre de Pain, mais cette lettre, peu claire n'a pas permis d'établir si, comme le déclare Monsallier, Pain a tenté de tuer son ami, puis de se suicider.

Pain s'était montré, à plusieurs reprises, violemment affecté de la décision prise par son ami, de quitter leur chambre commune pour aller vivre rue Mian, où il avait une autre chambre. Le crime aurait pour mobile une rivalité de caractère spécial.

Une affaire mystérieuse

Une jeune femme a été jetée à l'eau par son amant, dit-elle

Hier matin, vers 3 h. 45, la police était prévenue par un passant, que le cadavre d'une jeune femme venait d'être retrouvé, sain et sauf, du canal de l'Escaut et qu'elle avait été hébergée chez M. Charpentier. Les agents se rendirent immédiatement chez le dernier et trouvèrent en effet une dame, Mlle Marie Roussau, 31 ans, domestique, 366, rue Jean-Jaures, qui leur fit la déclaration suivante :

« Je connais Belkacem Hemed depuis environ deux ans et j'ai été sa maîtresse. Elle est venue me voir, dimanche soir, comme je passais devant ma pension, il m'appela et m'invita à aller me promener avec lui, j'acquiesçai à son désir et nous partîmes tous deux vers Bruy-La-Duchâsse, en passant par la gare de Marais, nous arrivâmes à un endroit où il prit de querelle avec un consommateur et voulut en venir aux mains. Comme je m'interposais il se fâcha et me pria de le laisser tranquille. Je quittai le lieu, mais Belkacem me suivit. Arrivé au bout du quai de l'usine, il se rapprocha rapidement de moi et me prenant à bras le corps me lança dans le vide, puis prit la fuite. »

A mes cris, un passant M. Hubert Scherrer, vannier, demeurant à proximité de l'endroit où se serait produit l'accident, se porta courageusement à mon secours et parvint à me sortir de l'eau avant que je n'aie coulé à pic.

Une enquête fut immédiatement ouverte par les soins du commissaire de police.

Les premiers renseignements, constatés, faisaient présenter la culpabilité de l'algérien, mais par contre, d'autres recueillis dans le courant de la journée, vinrent démentir la thèse de la plaignante.

L'enquête continue.

Comment périt la famille impériale russe

Berlin, 29. — Dans une clinique berlinoise où l'on soigne les maladies nerveuses, les journalistes harcelés de leurs visites l'ancien commissaire Yakowleff. Cet obscur ouvrier horloger est entré en scène, comme on le sait, par sa main toute la famille impériale russe.

Yakowleff raconte volontiers, paraît-il, d'une voix blanche et sans timbre, comment il a acquiescé de son horrible destin. Il entra dans la chambre où le tsar était enfermé avec l'impératrice, le tsarévitch et les princesses impériales. Tirant de sa poche un pistolet, il lut à Nicolas II le jugement du conseil de guerre « qui le condamnait, avec sa famille, à la peine capitale. »

Il ouvrit alors la porte et fit entrer six soldats qui, immédiatement, abaissèrent leurs fusils et tirèrent une salve. Le tsar et son fils furent tués sur le coup. La tsarine, qui priait à genoux, n'avait pas été atteinte. Yakowleff la tua par derrière, d'un coup de revolver dans la nuque. La grande-duchesse Tatiana, qui n'était qu'une jeune fille, fut atteinte et essaya de se relever. Elle fut lardée de coups de baïonnette et les autres princesses furent achevées de la même manière.

Yakowleff se fait soigner pour des troubles nerveux et des hallucinations. On en aurait à moins.

EN DEUX LIGNES

Téhéran. — Le ministre de la guerre devient le ministre. Le Shah vient en Europe se soigner.

Genève. — Question d'impôt. Le fer transsaharien préc. résol. Ent. P.-L.-M. Aux Chambres d'app.

Bruxelles. — La Ligue des Droits de l'Homme vient de se réunir en assemblée générale.

Béziers. — Congrès fédér. répub. soc. se tiendra au bloc des gauches prochaines élections.

Bruxelles. — Le roi a reçu principaux membres du Comité d'extrême gauche.

Caen. — L'architecte de constr. bon marché, disparu avec 70.000 francs à la caisse d'entreprise.

Verdun. — Dans carrière, wagonnet accusa bruyant la tête d'un currier.

Un Polonais égorgé à Calonne-Ricouart

Telle fut la suite d'une dispute au cabaret

Une scène de sauvagerie s'est déroulée samedi à Calonne-Ricouart.

Vers 20 heures, dans un débit situé non loin du passage à niveau, quatre Polonais étaient assis et buvaient. Sous l'influence de la boisson une violente discussion éclata entre eux, ce qui voyant le cabaretier les invita à sortir.

Dans la rue la discussion reprit. A bout d'arguments, un des quatre individus sortit de sa poche un couteau à double tranchant et trancha la gorge de son adversaire. Le coup fut porté à la gorge et les deux autres — complices peut-être — prirent la fuite.

Le lendemain matin, vers 9 heures, le commissaire de police de Calonne-Ricouart, avisé, se rendit sur les lieux du crime et fit les constatations d'usage. Le cadavre portait à la gorge une large blessure, qui n'était que la lèvre, avait tranché la carotide. Dans les vêtements, le commissaire découvrit des papiers au nom de Ignatz Czaga, 20 ans, menuisier, habitant 414, rue de Valenciennes à Calonne-Ricouart. Le corps du malheureux fut ensuite transporté chez des Polonais où il habitait.

Pendant qu'on procédait à la constatation et que le commissaire de police de Calonne-Ricouart ouvrait une enquête qui bientôt devait le mettre sur la piste des coupables. Dans la soirée du dimanche, en effet, il arrêta les nommés Koko Andri, 22 ans, menuisier à la fosse numéro 6 de Marais et Reymann Romain 21 ans, tous deux polonais.

L'enquête

Le parquet repréenté par MM. Camague, Procureur de la République, Dutilleul, Juge d'instruction ; Duvel, greffier et Guénel, médecin légiste est descendu cet après-midi à Calonne-Ricouart.

De l'autopsie pratiquée à la morgue de Calonne-Ricouart où la victime avait été transportée, il semble que le cadavre de Czaga n'aurait subi qu'un seul coup de couteau.

Koko qui a été interrogé par le juge d'instruction a déclaré qu'il ne se souvenait pas de la suite d'une perquisition où il aurait été conduit à un appartement meublé de sang et de nombreux témoins ont affirmé que le meurtrier les a menacés de leur faire le même coup. Il a été écroué à la prison de Béthune. Quant à Reymann il a été laissé à la disposition du commissaire de police de Calonne-Ricouart pour être confronté avec un troisième individu dont l'arrestation serait imminente.

L'action de "La Semaine du Combattant"

Paris, 29. — La commission permanente du Comité d'extrême gauche de la Semaine du Combattant, réunie à Paris, le 28 octobre 1923, a décidé de porter en tout premier lieu son action sur les points suivants ayant fait l'objet de décisions de la semaine : 1. Révocations des fonctionnaires de guerre ; 2. Office national des Combattants.

Attendez... pour les décorations

Paris, 29. — En raison de la proximité des élections sénatoriales et législatives, nous croyons savoir que le gouvernement, se conformant aux usages consacrés, va suspendre l'attribution de toutes décorations, à l'exception des décorations aux militaires de l'armée active et celles qui sont destinées à récompenser les différents catégories de fonctionnaires.

M. de Lasteyrie à Lyon

Lyon, 29. — M. de Lasteyrie, ministre des Finances, est arrivé hier à 15 h. 15, à Lyon, reçu, ce matin, à la préfecture, les directeurs des grandes entreprises financières du département. Il a ensuite visité les nouveaux locaux de la région, qui ont été inaugurés par la destruction de la nouvelle manufacture des tabacs.

Empoisonnés par des champignons

Troyes, 29. — A Précy-Saint-Martin, les membres de la famille Deswartes ont été empoisonnés par des champignons. Leur état, et en particulier celui de M. Deswartes, est grave.

43.000 kilos de cuirs volés à l'Etat

Coutances, 29. — Le tribunal correctionnel de Coutances juge actuellement une affaire de détournement de cuirs au préjudice de l'Etat et dans laquelle est impliqué un industriel de la région, qui fut chargé, pendant la guerre, de fournir des chaussures pour l'armée.

D'après l'instruction, les détournements portaient sur environ 43.000 kilos de cuir d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de francs.

L'affaire occupera deux ou trois audiences.

Un duel... à l'américaine

New-York, 29. — Deux Américains du Texas M. Williams et M. Stucky étaient animés d'une telle haine l'un contre l'autre qu'ils ont eu l'idée de se battre à l'américaine. Ils se sont battus à l'arme à feu et se sont tués.

Le vol mystérieux d'un avion

Helsingfors, 29. — Un étrange aéronaute qui prétendait être un Russe, a été aperçu à Kolkka en territoire finlandais. On n'a pas pu parvenir à savoir quel était l'objet de ce vol.

Southampton-Iles Fidji en yole

Londres, 29. — Le capitaine australien Symons accompagné de sa femme et d'un seul marin, parti de Southampton dans une yole de vingt-deux tonnes est arrivé à Suva (Iles Fidji), après une traversée de quatre mois et demi.

La Journée Sportive



L'EQUIPE PREMIERE DES ENFANTS DE NEPTUNE DE TOURCOING, GAGNANTE DE LA COUPE DU BABON DE GRAWHEZ A BRUXELLES APRÈS AVOIR DETENU 7 FOIS LE CHAMPIONNAT DE FRANCE.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES CHAMPIONNATS DU NORD

Avenir Sportif de Lomme et Union Sportive de Péroncheux font match nul : 1 but à 1.

C. A. C. Houplinois (1) et Carabiniers Lillois (1) font match nul : 2 à 2.

Poule jouée avec acharnement où les deux équipes donneront tour à tour, mais malheureusement joués sans arbitre officiel. Résultat qui aurait été modifié en faveur d'Houplinois si la partie avait été dirigée par un officiel.

Union Sportive Cheminote Heilleux (1), bat C. A. C. Houplinois (2) par 1 but à 0.

CERCLE SPORTIF LILLOIS

Rencontre du 1er novembre C.S. Lillois (1) contre Alfred de Mueset (1) à 10 heures, rue Guillemain, 11. Rendez-vous au siège, 7, rue de Mulhouse à Lille, à 9 heures.

LE PROGRAMME DE L'UNION SPORTIVE DE FOURMIES

La Commission de Football de l'U.S. Fourmies ne désire pas mettre au point ses équipes disputant le championnat ni sur pied pour le mois prochain trois grandes matches d'Association qui se joueront en perspective seront suivis avec intérêt par les sports Fourmiesiens. Le 18 novembre nous assisterons au match :

U.S. Fourmies (1A) S.C. Gaudry (1B)

Les sports Fourmiesiens n'ignorent pas la valeur des équipes de l'U.S. Gaudry, qui, cette saison, ils pourront également assister le 25 novembre au match :

U.S. Fourmies (1A) Olympique Lillois (1B)

Rappelons que les Fourmiesiens ne succèdent l'un dernier que de justice devant le C.S. Lillois. Le match fut suivi par un grand nombre de spectateurs de cette saison.

FOOTBALL CLUB DE BEURVY

La 1re équipe du Football Club Beurvygeois demande match pour les 4 novembre, 16 et 30 décembre 1923 sur terrain ou terrain adverse contre 1re équipe de Serré B ou 2e équipe de Prométhée.

La 2e équipe du F.C.B. demande match pour toute la saison contre équipe de série C.

Enfin la 3e équipe du Football Club Beurvygeois à Beurvy (Pas-de-Calais).

CYCLISME

UNE COURSE A LOISON-SOUS-LENS

Une épreuve aura lieu, à Loison-sous-Lens le 4 novembre prochain, en grande forme chez M. Rover-Corroyer, marchand de cycles à Loison-sous-Lens et se disputera sur un circuit de 60 kilomètres. Cette course sera ouverte à tous amateurs et professionnels. Les vainqueurs recevront 800 francs de prix en espèces.

Le départ sera donné à 13 heures très précises. Les inscriptions sont des maintenant reçues chez M. Rover, rue d'Harnes à Loison-sous-Lens (Pas-de-Calais).

COURSE A PIED

GRAND-PRIX PEDESTRE DE DENAIN DEUXIEME ANNEE AVEC LE CONCOURS DU "REVEIL DU NORD"

Le mardi 30 décembre 1923 à trois heures (jour de Noël) la Société d'Education physique de Denain fera disputer pour la seconde fois le grand prix pedestre de Denain, sur un parcours d'environ onze kilomètres.

Cette épreuve sera ouverte à tous les amateurs (licenciés au non) à l'exception de ceux ayant déjà gagné un Championnat.

Cette nouvelle formule permettra aux jeunes de se livrer à un sport qui leur est si utile et de se faire connaître.

Mille francs de prix en nature récompenseront les vainqueurs, un premier prix, une bicyclette valeur 500 francs, au second un superbe objet d'art, etc.

Nous publierons prochainement le règlement et les conditions de participation.

Le départ sera donné place de la Mairie et l'arrivée jugée place Pierre Baudin.

Comme l'an dernier, ce Grand Prix pedestre obtiendra un grand succès.

BOXE

COVIN BEURVY RENOUVELE SES DEFIS

Il a quelques heures, nous avons appris que Covin lançait plusieurs défis à plusieurs boxeurs en vogue des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Covin est surpris, que jusqu'ici aucun de ceux désignés n'ont relevé le gant.

Aussi nous prie-t-il de renouveler ses défis à Max Plouvier de Seclin ; Weismann d'Étigny ; Liéard et demande à Boitard et qu'est devenu le défi lancé par ce dernier et immédiatement relevé par Covin. Par mes soins Covin fait savoir à M. Desreux, manager, 18, rue Henri Dure, à Saint-Amand qu'il relève les défis des boxeurs Denis et Delouret, poids légers. Pour conditions écroué à M. G. Duham, 405, rue de la Gare, à Beurvy (Nord).

LUTTE

LES CHAMPIONNATS DU NORD

Nous avons dans nos éditions d'hier, publié une première liste des rencontres de lutte, comptant pour le Championnat du Nord, qui se sont disputées, à Roubaix, salle Jeanne d'Arc, siège de l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques. Nous donnons aujourd'hui la suite des parties dont certains donneront lieu à de combats aussi acharnés que scientifiques.

Van Moren, de Roubaix ; Deloche, de Roubaix, bat Son. Bondues (forfait) ; Okanski, Aniche, bat Carin, Lille ; Isops, bat Dehouvier, — Demi-finales ; Deloche bat Isops ; Janick bat Okanski ; Isops bat Delvallet ; Janick bat Isops. — Finale : Janick, de Bruay, bat Deloche, de Roubaix, en 8 minutes, par un bras roulé. — Classement : 1. Janick ; 2. Deloche ; 3. Isops ; 4. Okanski ; 5. Delvallet ; 6. Van Moren.

Poids mi-lourds : Vandercaye, Roubaix, bat Gérardin, Bondues ; Vandenaebels, Roubaix, bat Delmoir, Lille. — Demi-finales : Gérardin bat Delmoir ; Vandercaye bat Vandenaebels, par disqualification. — Classement : 1. Vandercaye ; 2. Vandenaebels ; 3. Gérardin ; 4. Delmoir.

Poids lourds : Deschemmackers, Lille, bat Pollet, Bruay. — Demi-finales : Pollet bat Vanrymbeke, Bruay. — Finale : Deschemmackers bat Pollet, en 2 minutes.

HIPPISME

COURSES D'ENGHIEN

1re Course. — 1. Herr (G. Mitchell), g. 18.00, p. 22.00 ; 2. Sardine (H. de la Motte), g. 22.00, p. 22.00 ; 3. Canon (H. de la Motte), g. 22.50, p. 22.50 ; 4. Le Réve (Barro), p. 14.50 ; 5. Laup II (Dufour), p. 13.00.

2e Course. — 1. My-Lord (G. Mitchell), g. 15.50, p. 12.00 ; 2. Quapp (Benson), g. 13.50 ; 3. Mizina (Lovergrou), p. 6.00.

3e Course. — 1. Helles (Naudou), g. 65.00, p. 20.00 ; 2. Carablier (Bau), p. 22.00.

4e Course. — 1. Les Flanquins (Bodeloup), g. 22.00, p. 11.00 ; 2. Kuriane (Michel), p. 11.50 ; 3. Mariette (Logres), p. 12.50.

5e Course. — 1. My-Lord (G. Mitchell), g. 14.00, p. 15.50 ; 2. La Mirabelle (B. Petit), p. 13.50 ; 3. Delectable (M. Ory), p. 38.50.

A la Conférence du Travail

UN INCIDENT A ETE PROVOQUE PAR DE JEUNES FASCISTES

Genève, 29. — Au cours de la séance de la conférence du travail, ce matin, quelques jeunes fascistes ont sifflé un discours de Mussolini. Les conclusions des conclusions du rapporteur de la commission des mandats, tenant à la validation du délégué ouvrier italien, Rossini, secrétaire des syndicats fascistes.

Les manifestants expulsés, le représentant du gouvernement italien a rendu hommage à Jouhaux.

Après débats, la conférence du travail a adopté la candidature de Mussolini (Italie). M. Rossini, par 63 voix contre 17. Le groupe ouvrier tout entier a voté contre cette admission.

Enfin, la conférence a voté, par 105 voix contre zéro, la recommandation aux gouvernements concernant l'inspection du travail.

Un vrai saut de la mort en auto

Genève, 29. — Dans un accès de folie, un père de famille, François Gasser, 38 ans, habitant Lugano, qui conduisait une automobile, a lancé à toute vitesse sa voiture dans la direction du lac. L'automobile s'enfonça dans l'eau et quitta finalement à une profondeur de 15 mètres.

Gasser et son auto n'ont pu encore être retrouvés.

— Voilà ce qu'il nous faut, monologuait-il, nous n'avons pas perdu notre temps. Et, se tournant vers Bajard :

— Quand à la Lambert, je vois très bien ce qui s'est passé. Comme nous lui avions dit que nous avions laissé Robert à l'au-berg, et qu'elle ne nous a pas attendus pour aller à son secours, elle est arrivée ici toute seule, a voulu l'aider à fuir et a dû recevoir sur la tête une brique quelconque.

« Probablement, continua-t-il, l'au-berg du Roi-Soleil n'était-elle pas encore entièrement écroulée, quand elle arriva, mais il ne devait plus y rester personne, car nous n'avons trouvé aucun débris humain. Eh bien, Bajard, cela ne te paraît pas vraisemblable ? »

L'interdiction ne répondait pas et contemplait toujours Mlle Lambert avec une sorte de terreur. Il lui sembla que les lèvres avaient bougé.

Il se tourna vers Morales.

— Tais-toi, elle vit encore.

Morales se précipita à côté de lui et constata qu'en effet la jeune femme n'était pas morte. Il ne fit aucune remarque, mais quand il eut sorti de sa poche le flacon qu'il avait toujours sur lui et qu'il eut sur le point d'en verser le contenu dans la bouche de Blanche, dont les pupilles clignaient faiblement, il eut soin de crier :

— Donnons-lui toujours ce cordial, peut-être reviendra-t-elle à la vie.

En réalité, il avait eu soin d'observer s'il n'y avait personne autour de lui, et avait donné à la malheureuse ce qu'il restait de poison dans la bouteille dont il avait déjà versé une partie du contenu à Robert Estève la veille au soir.

Bajard, qui avait la compréhension peu rapide, demanda narrement :

— Tu crois que ce cordial lui fera du bien ?

La Reconstruction du « Groupe du Sud »

Une importante assemblée va se tenir au Quesnoy

En vue d'activer le vote de la loi de déclaration d'utilité publique pour la reconstruction du chemin de fer dit « Groupe du Sud », les représentants canonnais Antoine, Boise, Gillet, Langrand, Rémy, Fréalle, docteur Bourdon, ont prié les Maires et les élus de la région qui doit être traversée par le chemin de fer à voie normale, d'assister à une réunion qui se tiendra le vendredi 2 novembre, à 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Le Quesnoy, sous la présidence de M. Daniel-Vincent, maire de la ville.

Cette assemblée aura une particulière importance et les décisions qui en sortiront marqueront dans les destinées du pays d'Avesnes, trop longtemps dépourvu de moyens de transports et avide de renaissance économique, facilitée par l'exportation de ses multiples produits agricoles et herbagers, de réputation mondiale, justifiée par leur excellence incomparable.

L'élection des experts des tabacs

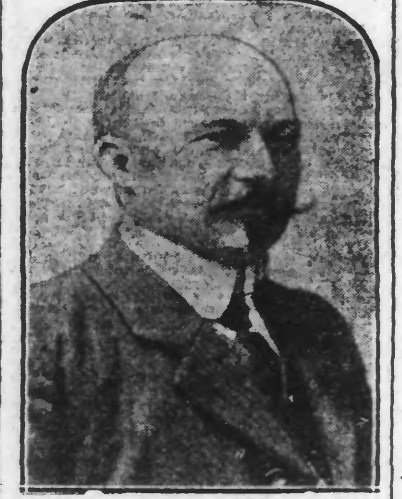
Voici les résultats du scrutin du 21 octobre 1923, pour l'élection de deux experts titulaires et de deux experts suppléants étrangers à l'Administration pour l'avis de la récolte de 1923 (Magasin de Lille).

Ont été élus : 1. Expert titulaire, MM. Morand Gustave, 283 voix ; Leroy Charles, 281 voix. 2. Expert suppléant, MM. Fournier Louis, 265 voix ; Tassin Jean-Baptiste, 260 voix.

La mort de M. Faure

Directeur de la Compagnie des Tramways de Lille

Nous apprenons la mort de M. Jean FAURE, directeur de la Compagnie des Tramways de Lille et sa banlieue, décédé dimanche 28 courant, après une douloureuse maladie, à son domicile, 111, avenue de Dunkerque.



M. FAURE DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE LILLE

M. Faure, bien connu à Lille, qui était âgé de 53 ans, était à la tête des très importants services des tramways depuis un peu plus de 19 ans. Il était, en outre, administrateur des Ateliers de constructions électriques du Nord et de l'Est et de la Société d'Éclairage de Menin-Halluin-Wervicq.

Né à Chenerailles (Creuse), M. Faure fit ses études au Lycée de Guéret, au collège de Saumur, et à l'Institut Industriel du Nord où il sortit avec le diplôme d'ingénieur en 1891. Il fit un an de service militaire au 3e d'artillerie et deux années d'études complémentaires de mines.

Entré comme ingénieur de l'Exploitation à la Société des Chemins de fer économiques du Nord en 1895, il était nommé chef d'exploitation du réseau de Valenciennes en 1896, envoyé comme directeur des Tramways de Bayonne à Biarritz et des chemins de fer des Basses-Pyrénées en 1897, puis comme directeur de la Compagnie des Chemins de fer de Moudania-Brousse (Asie-Mineure) en 1899, puis comme directeur de la Compagnie des tramways électriques d'Astrakhan (Russie) en 1902.

Nommé directeur de la Société des Tramways de Lille, en 1904, il termina la construction et l'organisation de la Compagnie des Chemins de fer de Moudania-Brousse (Asie-Mineure) en 1899, puis comme directeur de la Compagnie des tramways électriques d'Astrakhan (Russie) en 1902.

Membre de plusieurs sociétés savantes et sportives, M. Faure était aussi un mutualiste convaincu. Il était en effet président d'honneur de la « Mutuelle des Tramways de Lille », à laquelle il ne cessa d'apporter son appui moral et financier.

M. Faure emporta les regrets de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Ses funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures 30, à l'église Saint-Charles, à Cantelieu.

A sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Contre la condamnation à mort de Nicolau et Matteu

Deux mille personnes ont hier protesté à Lille

D'importants groupements de partis socialistes et communistes, soit deux mille personnes, étaient hier soir donnés rendez-vous, Grand-Place. La manifestation projetée, au cours de laquelle une délégation devait se rendre au conseil d'Espagne, boulevard de la Liberté, pour protester contre la condamnation à mort des Espagnols Nicolau et Matteu, avait été, dans la journée d'hier, interdite par le ministre de l'intérieur et de ce fait le service d'ordre avait été considérablement renforcé.

Vers 18 h. 30, donc, alors que les premiers noyaux de manifestants commencent à apparaître, rue des Sept-Agaches et au coin de la Grand-Place, aux abords de la rue des Marniers, le service d'ordre constitué de toutes les disponibilités de la police locale, et de la gendarmerie montée, commandée par le capitaine Chevenard, barre de toutes parts l'accès du conseil d'Espagne, à l'entrée de la rue Nationale, du boulevard de la Liberté et des rues convergentes. Le bâtiment du Consulat en particulier, était gardé par des gendarmes à cheval et les notabilités de l'autorité et de la police de Lille. Cependant, vers 19 heures, les éléments convoqués formaient Grand-Place, une masse imposante.

Le cortège, l'ancien en tête, suivit d'un panache, Justice ! à bas Daudet ! s'éleva au chant de l'Internationale et s'achemina par l'avenue indiquée. L'Assemblée, au moment où la colonne arrivait devant son siège.

Rue Saint-Étienne et rue des Poissonniers, au bout de la rue Esquermois, des ordons de police canalisèrent la foule.

Au retour, Place du Théâtre, Salengro, monté sur les marches qui donnent accès au Théâtre, encadré de la masse des manifestants, remercia les délégués groupés par la foule, et déclara que la manifestation, qui constitue la protestation du peuple de Lille à l'égard du pouvoir discrétionnaire des dictateurs.

Les délégués sortirent de la foule sans se disperser sans persister. La manifestation est terminée.

UNE FEMME BROYÉE PAR UN TRAIN en gare de Caestre

Le gare de Caestre, sur la ligne d'Hazebrouck à Poperinghe a été lundi le théâtre d'un grave accident.

Il était environ une heure. A l'arrivée du train 3245 venant d'Hazebrouck, une vieille femme de Caestre, Marie Delette, épouse Achille Fourmentier, âgée de 56 ans, ouvrière agricole, descendit involontairement à contre-voie. Au même moment passait un train de marchandises en manœuvre. Les deux trains se heurtèrent, par la locomotive et disparut sous les roues, au grand effroi des voyageurs et des employés. On s'empressa de la dégager. Elle avait les deux jambes broyées. Transportée évanouie dans une salle de la gare, elle fut placée peu après sur une automobile et transférée à l'Hôpital d'Hazebrouck.

MM. les docteurs Poupart et Sanson ont procédé à une double opération.

L'état de la victime est très grave. Elle a reçu le soir la visite de son mari, Achille Fourmentier, ouvrier agricole et de sa fille.

La femme d'un assassin fut victime d'un escroc

Amiens, 29. — La police mobile d'Amiens avait arrêté le 16 octobre, un nommé Deroubaux Augustin, 38 ans, sans domicile fixe, originaire de Mons, en 1910. Or, un individu, se disant délégué de la société belge, s'est présenté chez lui. Deroubaux fut accablé par la locomotive et disparut sous les roues, au grand effroi des voyageurs et des employés. On s'empressa de la dégager. Elle avait les deux jambes broyées. Transportée évanouie dans une salle de la gare, elle fut placée peu après sur une automobile et transférée à l'Hôpital d'Hazebrouck.

MM. les docteurs Poupart et Sanson ont procédé à une double opération.

L'état de la victime est très grave. Elle a reçu le soir la visite de son mari, Achille Fourmentier, ouvrier agricole et de sa fille.

La femme d'un assassin fut victime d'un escroc

Amiens, 29. — La police mobile d'Amiens avait arrêté le 16 octobre, un nommé Deroubaux Augustin, 38 ans, sans domicile fixe, originaire de Mons, en 1910. Or, un individu, se disant délégué de la société belge, s'est présenté chez lui. Deroubaux fut accablé par la locomotive et disparut sous les roues, au grand effroi des voyageurs et des employés. On s'empressa de la dégager. Elle avait les deux jambes broyées. Transportée évanouie dans une salle de la gare, elle fut placée peu après sur une automobile et transférée à l'Hôpital d'Hazebrouck.

MM. les docteurs Poupart et Sanson ont procédé à une double opération.

L'état de la victime est très grave. Elle a reçu le soir la visite de son mari, Achille Fourmentier, ouvrier agricole et de sa fille.

La femme d'un assassin fut victime d'un escroc

Amiens, 29. — La police mobile d'Amiens avait arrêté le 16 octobre, un nommé Deroubaux Augustin, 38 ans, sans domicile fixe, originaire de Mons, en 1910. Or, un individu, se disant délégué de la société belge, s'est présenté chez lui. Deroubaux fut accablé par la locomotive et disparut sous les roues, au grand effroi des voyageurs et des employés. On s'empressa de la dégager. Elle avait les deux jambes broyées. Transportée évanouie dans une salle de la